

La Passerelle

Éditorial



Johanne Pomerleau,
Présidente FPPE(CSQ)

A lors que l'hiver se traîne les pieds et que le printemps tente de reprendre ses droits, la FPPE ne chôme pas : rencontres avec les partis de l'opposition et la sous ministre adjointe, enquêtes en action professionnelle, travaux en équité salariale, participation à divers comités ministériels et à ceux en suivi à la négociation et j'en passe. Cette Passerelle donne des informations sur plusieurs sujets dont certains touchent distinctivement un groupe ou un autre. Elle vous donne un aperçu de divers dossiers nous occupant et s'ajoutant aux démarches que nous poursuivons sans relâche pour une reconnaissance du rôle essentiel des professionnelles et professionnels dans les commissions scolaires et pour nous assurer, en collaboration avec les syndicats, que les ressources promises par le gouvernement se matérialisent par de l'embauche de personnel professionnel.

Je ne saurais terminer sans saluer toutes les professionnelles et tous les professionnels de la commission scolaire de Kativik dans le grand-nord québécois. Alors que la négociation est terminée pour tous les groupes, le personnel professionnel, enseignant et de soutien de cette commission scolaire n'ont toujours pas de convention collective négociée et signée. Nous sommes très préoccupés par cette situation que nous jugeons totalement inacceptable et c'est pourquoi, la CSQ, la FPPE et les syndicats concernés ne ménagent aucun effort pour en arriver à un règlement face à une partie patronale qui se traîne volontairement les pieds.

Solidarité!

Équité salariale

La période de maraudage et de changement d'allégeance dans le milieu de la santé étant maintenant terminée, nous espérons un appel du Conseil du trésor dans les prochaines semaines pour poursuivre et conclure, nous l'espérons, les plaintes de 2010. À défaut d'une reprise rapide des travaux, nous devons sérieusement réfléchir en intersyndical à mettre fin à la conciliation et à demander à la Commission de procéder par enquête. Ceci n'est pas notre premier choix puisque cela entraînerait de nouveaux délais, mais si la partie patronale refuse de bouger, nous ne pourrions faire autrement. Soyez assurés que nous vous informerons dès qu'il y aura du nouveau dans ce dossier.

Il y a quelques semaines, nous avons été contactés dans le cadre des plaintes de 2015 et la Commission de l'équité salariale ne compte pas procéder de la même façon que pour les plaintes de 2010, la conciliation n'étant pas envisagée en préalable. Elle procède par enquête et débute par les catégories non concernées par des plaintes de 2010. Dans notre cas, tous nos corps d'emplois touchés par une plainte de 2015, étant également touchés par une plainte de 2010, nous souhaitons vivement un règlement pour 2010!



AVSEC

Il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion de participer au sommet sur l'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté. J'ai eu la possibilité de défendre l'importance des AVSEC dans ce dossier et dénoncer la

situation déplorable du SASEC dans de trop nombreuses commissions scolaires. La FPPE profite toujours de toutes les tribunes pour dénoncer la situation et pour demander que le ministère se penche sur la situation et réinvestisse dans ce service. Nous l'avons fait dans les derniers mois auprès de tous les partis d'opposition et auprès de la sous-ministre adjointe. La FPPE a également supporté deux demandes de recherches doctorales touchant directement ce corps d'emplois. Une de ces recherches chapeautées par l'UQAM et visant à faire le lien entre l'implication sociale et la persévérance scolaire est déjà en cours et vous serez peut-être invités à compléter des questionnaires d'enquêtes dans les prochaines semaines. Nous vous invitons à y participer en grand nombre.